



Fraise / Framboise

N°14
03/08/2018



Animateur filière

Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE
o.bray@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Fraise Framboise N°14
du 03/08/2018 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Fraise

- **Pucerons** : présents mais régulés par les auxiliaires.
- **Acariens** : à surveiller, en augmentation en Lot-et-Garonne.
- **Aleurodes** : en augmentation.
- **Thrips** : pression stabilisée.
- **Punaises** : signalement de *Liocoris*, *Lygus* et *Nezara*, avec des dégâts.
- ***Drosophila suzukii*** : toujours une très forte pression.

Framboise

- ***Drosophila suzukii*** : forte pression.



Fraise

• Conditions climatiques

Les conditions climatiques actuelles, caniculaires, entraînent une baisse de qualité de la fraise.

• Pucerons

Observations du réseau

En Lot-et-Garonne, les pucerons sont présents et bien contrôlés par les auxiliaires.

En Dordogne, les pucerons (jaunes) sont présents et le parasitisme naturel est encore actif (parasitoïdes, syrphes, chrysope).

Seuils indicatifs du risque

Surveillez les populations en tenant compte des seuils indicatifs de risque suivants :

- Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 individus pour 10 feuilles, le risque est faible, mais une visite régulière est conseillée afin de suivre l'évolution des populations.
- Pour les parcelles dépassant le seuil indicatif de risque (5 individus pour 10 feuilles), le risque est sérieux et une gestion de votre parcelle doit être mise en place.

Ces seuils sont indicatifs et sont à adapter en fonction du stade de la culture et du type de pucerons.

Evaluation du risque

Ce ravageur est **peu problématique pour le moment**. Maintenez tout de même une vigilance sur l'évolution des populations.

• Acariens

Observations du réseau

En Lot-et-Garonne, les acariens sont en augmentation.

En Dordogne, la pression est faible et reste stable.

Seuils indicatifs du risque

Le seuil indicatif de risque est de 5 formes mobiles par feuille.

Evaluation du risque

Il est important de réaliser un suivi de vos parcelles afin de repérer les premiers foyers.

• Aleurodes

En Lot-et-Garonne, la présence d'aleurodes **s'intensifie** sur les parcelles de remontantes.

En Dordogne, la pression **augmente** aussi sous serre.

• Thrips

Observations du réseau

En Lot-et-Garonne, la présence de thrips est encore signalée et reste stable par rapport au dernier BSV. La présence d'aeolothrips permet de maintenir les populations.

En Dordogne, les thrips sont encore présents mais la PBI s'est installée et permet le contrôle du ravageur.

Seuils indicatifs du risque

Le seuil indicatif est de 2 thrips / fleur.

Evaluation du risque

La période à risque **est toujours d'actualité.**

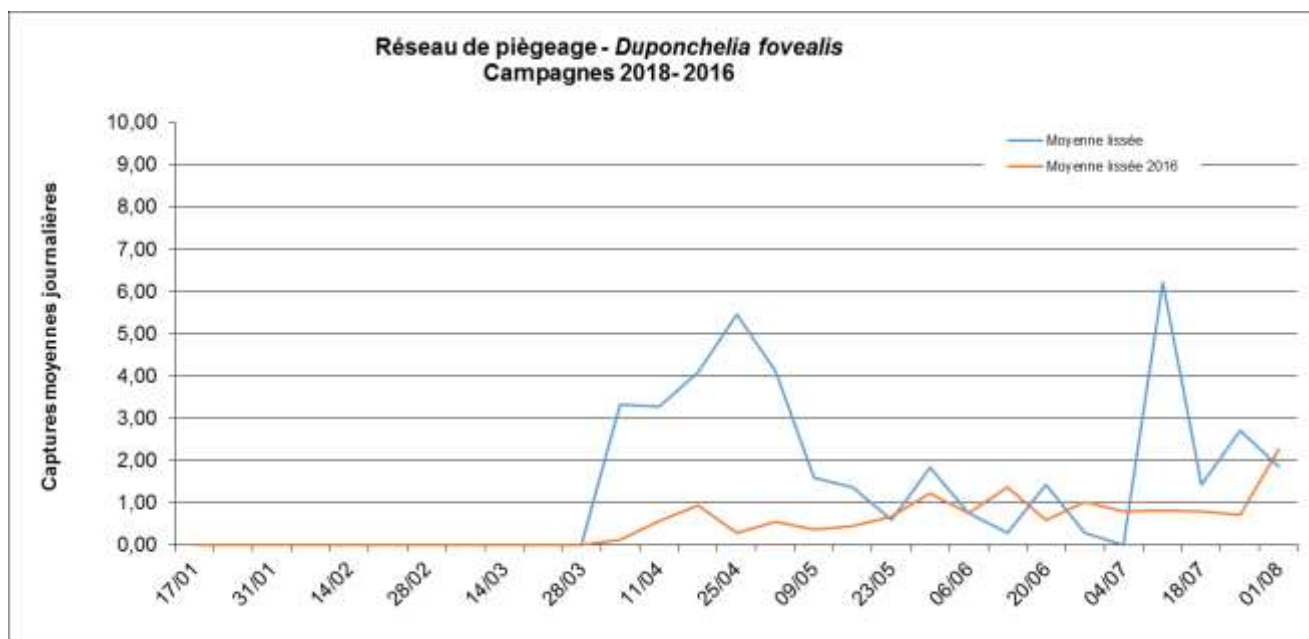
Il est nécessaire de suivre l'évolution de la dynamique des populations avec des panneaux bleus englués et des observations régulières.

Pour la gestion des thrips, pensez aux lâchers d'auxiliaires (*Amblyseius*, *Orius*...).

• *Duponchelia fovealis*

Des captures significatives sont signalées dans tous les secteurs.

Des attaques de *Duponchelia fovealis* ont été signalées en Dordogne sur les nouvelles plantations.



Evaluation du risque

La période à risque débute, les larves du deuxième vol commencent à faire des dégâts sur les nouvelles plantations.



Dégât de *Duponchelia fovealis* sur feuille et sur fruit (Crédit photo : O. BRAY - FREDON Aquitaine)

- **Punaise**

Observations du réseau

En Lot-et-Garonne, la pression **punaises est toujours d'actualité**. Beaucoup de fruits déformés sont signalés.

En Dordogne, les punaises **Lygus** (larves et adultes) et **Lyocoris** sont signalées avec des déformations de fruits.



Polymorphisme de la Lygus Adulte (1^{er} rang) + Larve de Nezara (2^{ème} rang à gauche) et Nezara adulte (2^{ème} rang à droite) + Lygus (3^{ème} rang à gauche) VS Liocoris (3^{ème} rang à droite) (Crédit Photo : C.Philip - KOPPERT (1^{er} et 2^{ème} rang + J.RIVIERE- SCAAFEL (3^{ème} rang))

Evaluation du risque

Surveillez l'évolution des populations et l'émergence de jeunes larves dans vos cultures afin de détecter les premiers individus, ou à défaut les premiers dégâts.

• *Drosophila suzukii*

En Dordogne, *Drosophila suzukii* est toujours très présente et provoque encore de gros dégâts.

En Lot-et-Garonne, la pression *Drosophila suzukii* reste très forte, entraînant dans certain cas l'arrêt de parcelle.



Dégât sur fraise (Crédit photo : C. MALPEYRE – FREDON Aquitaine)

Analyse du risque :

La mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter la prolifération de ce bio-agresseur. Ainsi nous vous recommandons de :

- Trier vos fruits lors de la récolte,
- Sortir les fruits atteints de la parcelle et les détruire,
- Raccourcir le rythme de cueillette sur les parcelles à tendance mûre.

Nous vous recommandons d'avertir votre technicien dès l'observation de fruits suspects.



Le groupe *Drosophila suzukii* - pyrétrinoïdes est exposé à un **risque de résistance**. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** : a.kerebel@fredon-aquitaine.org / 06 09 20 70 60.

Evaluation du risque

La pression est **encore très forte** mais devrait décroître avec les températures caniculaires annoncées.
Maintenez la prophylaxie.

• Oïdium

Observations du réseau

En Dordogne, une augmentation de la pression est signalée sur variétés sensibles, on signale de l'oïdium sur feuille et fruit.

En Lot-et-Garonne, de l'oïdium est signalé, principalement sur Murano.

Mesures prophylactiques :

- Fertilisation raisonnée : limitez les excès d'azote favorables au développement du champignon.
- Limitez les sources de contamination en évacuant les déchets de culture.

Evaluation du risque

Le risque oïdium **est toujours d'actualité** et à **surveiller de près**.



Oïdium sur feuille et fruit (Crédits Photo : O. Bray – FREDON Aquitaine)

• **Autres bio-agresseurs**

En Dordogne, la présence de tarsonème est toujours signalée.

Du *Phytophthora cactorum* a été détecté sur une nouvelle plantation de Gariguette motte.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fraise / Framboise sont les suivantes : ADENA, ADIDA, APPM, Cadralbret, CDA 19, CDA 24, CDA 47, FREDON Aquitaine, Groupe ROUQUETTE, KOPPERT, INVENIO, Ortolan, Scaafel, Socave, Valprim, VDL, Vitivista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "